

DÉCISIONS

DÉCISION D'EXÉCUTION 2011/156/PESC DU CONSEIL

du 10 mars 2011

mettant en œuvre la décision 2011/137/PESC concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Libye

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

vu la décision 2011/137/PESC du Conseil du 28 février 2011 concernant l'adoption de mesures restrictives en raison de la situation en Libye ⁽¹⁾, et notamment son article 8, paragraphe 2, en liaison avec l'article 31, paragraphe 2, du traité sur l'Union européenne,

Article premier

Les personnes et entités énumérées à l'annexe de la présente décision sont ajoutées à la liste figurant à l'annexe IV de la décision 2011/137/PESC.

considérant ce qui suit:

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

(1) Le 28 février 2011, le Conseil a adopté la décision 2011/137/PESC concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Libye.

Fait à Bruxelles, le 10 mars 2011.

(2) Compte tenu de la gravité de la situation en Libye, il convient d'inscrire d'autres personnes et entités sur la liste des personnes et entités faisant l'objet de mesures restrictives qui figure à l'annexe IV de ladite décision,

Par le Conseil

Le président

MARTONYI J.

⁽¹⁾ JO L 58 du 3.3.2011, p. 53.

ANNEXE

Liste des personnes et entités visées à l'article premier

Personnes

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
1.	M. Moustafa Zarti	Né le 29 mars 1970, ressortissant autrichien (n° de passeport: P1362998, valable du 6 novembre 2006 jusqu'au 5 novembre 2016)	Association étroite avec le régime, vice-directeur général de l'«Autorité libyenne d'investissement», membre du Comité des opérateurs de la Compagnie nationale du pétrole, directeur du groupe pétrolier «Tamoil», et vice-président de la banque «First Energy Bank» à Bahrein.	(¹)

Entités

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
1.	Banque centrale de Libye (CBL)		Sous le contrôle de Mouammar Kadhafi et de sa famille, et source potentielle de financement de son régime.	(¹)
2.	LAP (Libya Africa Investment Portfolio)	rue Jamahiriya, Bâtiment du LAP, BP 91330, Tripoli, Libye	Sous le contrôle de Mouammar Kadhafi et de sa famille, et source potentielle de financement de son régime.	(¹)
3.	LFB (Libyan Foreign Bank)		Sous le contrôle de Mouammar Kadhafi et de sa famille, et source potentielle de financement de son régime.	(¹)
4.	HIB (Libyan Housing and Infrastructure Board)(Conseil libyen du logement et de l'infrastructure)	Tajora, Tripoli, Libye établi par le décret 60/2006 du Comité général du peuple libyen Tél: +218 21 369 1840, Fax: +218 21 369 6447 http://www.hib.org.ly	Sous le contrôle de Mouammar Kadhafi et de sa famille, et source potentielle de financement de son régime.	(¹)
5.	LIA (Libyan Investment Authority - Autorité libyenne d'investissement -, alias LAFICO - Libyan Arab Foreign Investment Company)	Tour Al-Fateh, Tour I, 22ème étage, bureau 99, rue Borgaida, Tripoli, 1103 Libye, Tél.: 218 21 336 2091, fax: 218 21 336 2082, www.lia.ly	Sous le contrôle de Mouammar Kadhafi et de sa famille, et source potentielle de financement de son régime.	(¹)

(¹) Date d'adoption